



VILLE D'ISBERGUES
5A, place Emile Basly
CS70029
62330 ISBERGUES
Tél : 03.21.61.30.80

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

la fermeture des terrains de football municipaux d'honneur et d'entraînements « La Roupie » du vendredi 12 décembre 2025 au lundi 15 décembre 2025 inclus.

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'après les récentes intempéries, il s'avère indispensable d'interdire l'utilisation des terrains de football municipaux d'honneur et d'entraînements « La Roupie » en vue d'éviter des dégradations.

ARRETE

Article 1er : les terrains de football municipaux d'honneur et d'entraînements de « La Roupie » seront interdits à toutes compétitions et entraînements du vendredi 12 décembre 2025 au lundi 15 décembre 2025 inclus.

Article 2 : les responsables d'associations ayant prévu des rencontres sur ces terrains aux dates reprises ci-dessus sont invités à les reporter.

Article 3 : ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Béthune pour exécution.

Article 4 : le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville d'Isbergues, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 12 DEC. 2025

Le Maire,

David THELLIER

Publié le 12 DEC. 2025

FC la Roupie Isbergues

Siège social

Mairie d'Isbergues

0321613080